



Atelier de transformation agroalimentaire

Aide à la réflexion et à la mise en place du projet



Scannez ce QR code avec votre smartphone et accédez à toutes les infos... et plus !

Contact au : 05 53 35 88 90



dordogne.chambre-agriculture.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Atelier de transformation agroalimentaire

Vous êtes agriculteur, groupe d'agriculteurs ou collectivité et vous avez besoin d'une expertise pour votre projet d'atelier de transformation agroalimentaire (découpe, légumerie, fromagerie...).

➤ Un projet réussi

Notre spécialiste de la transformation en agroalimentaire vous propose un accompagnement technique : la réalisation d'audit pour la création de laboratoire de transformation, la réalisation de plan HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), BPH (Bonne Pratique Hygiène) et vous permet ainsi :

- d'être en conformité, au point de vue sanitaire et administratif
- d'être en mesure de produire des fiches techniques (autocontrôle, fiche produit fini, fiche de non-conformité)
- de mettre en place si besoin des outils visuels de communication et d'animation
- de connaître les circuits d'accès aux aides adaptées à votre projet

➤ Pour quels avantages ?

- Je bénéficie d'un conseil technique sur la mise en place de mon projet
- Je choisis un suivi personnalisé à court, moyen et long terme
- Je réponds au cahier des charges spécifiques
- J'ai mon dossier de demande d'aide rempli et prêt à être envoyé

➤ Comment se déroule notre intervention ?

- Première rencontre, de 1 heure à 1 journée selon le projet
- Identification des besoins et bilan des obligations réglementaires et administratives
- Formalisation des étapes à envisager et des coûts d'investissement
- Planification de l'intervention
- Remise d'un compte-rendu et d'un devis dans les jours qui suivent

➤ Tarif : sur devis.

Pourquoi nous faire confiance

Une vision neutre

Nos conseillers apportent un regard extérieur ainsi qu'un conseil en toute objectivité et en toute indépendance.

Notre valeur ajoutée

La Chambre d'agriculture et ses conseillers spécialisés tirent parti d'une relation étroite avec les administrations et vous assurent ainsi une parfaite connaissance des exigences et des normes en vigueur.

Pour vous accompagner, nous nous appuyons sur des méthodes fiables et des références validées.

Vous satisfaire,
notre priorité !



www.afnor.org
Conseil-Formation

- > l'écoute
proche pour mieux vous comprendre
- > la réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > l'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment
- > l'expertise
une large palette de compétences
- > la clarté des informations
pour une relation en toute confiance
- > l'éthique
des valeurs pour le respect de vos intérêts

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.